



COMMUNIQUÉ

La Rochelle, le 5 février 2013

APPELS A PROJETS 2013 POUR DES ACTIONS DE PREVENTION

La préfecture de la Charente-Maritime lance jusqu'au 8 mars 2013, trois appels à projets dans le cadre des politiques de prévention dans les domaines de la lutte contre :

- la délinquance ;
- l'insécurité routière ;
- les drogues et les toxicomanies.

Ces appels à projets sont destinés aux collectivités territoriales, leurs groupements, les associations et les organismes publics ou privés désirant s'associer par leurs actions à la mise en place des priorités départementales figurant dans les plans départementaux de prévention de la délinquance, de lutte contre l'insécurité routière et de lutte contre les drogues et les toxicomanies, pour 2013, adoptés lors de l'état major de sécurité du 29 janvier 2013.

Les dossiers relatifs à ces appels à projets doivent être déposés avant le 8 mars 2013.

Les porteurs de projets peuvent se renseigner auprès de :

- Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) – *contact : Préfecture – Bureau du cabinet : 05.46.27.45.62 ;*
- Programme départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) – *contact : Préfecture - Bureau de la sécurité routière : 05.46.27.43.90 ou 05.46.27.43.91 ;*
- Crédits de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) – *contact : Direction départementale de la cohésion sociale - Service accès aux droits et inclusion sociale : 05.46.35.25.63.*

Les appels à projets sont consultables sur le site de la préfecture:

www.charente-maritime.gouv.fr

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Nathalie DEBIEN – 05.46.27.43.05 – nathalie.debien@charente-maritime.gouv.fr

Cyril PRALONG – 05.46.27.43.25 – cyril.pralong@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr